

DECLARATION D'HEBERGEMENT SUR L'HONNEUR

Mr, Mme, Melle..... soussigné(e)

Déclare héberger depuis le.....

Mr, Mme, Melle.....

Et son (ses) enfant(s).....

A mon domicile à Livry-Gargan,

Adresse :

Fait à Livry-Gargan, le

Signature (s)
Du (des) parents hébergé(s)

Signature
de l'hébergeant(e)

Avis important (article 441-7 du code pénal)

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 1500 euros d'amende le fait de :

- 1) D'établir une attestation ou un certificat faisant état de frais matériels inexacts
- 2) De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère
- 3) De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui ».

PIECES A JOINDRE A CETTE DECLARATION D'HEBERGEMENT

- **Photocopie de 2 justificatifs de domicile** différents et récents (moins de 3 mois) au nom de l'hébergeant :
 - **Premier document obligatoire :**
Pour les hébergeants qui sont locataires : dernière quittance de loyer
Pour les hébergeants qui sont propriétaires : titre de propriété ou acte de vente.
 - **Et second document obligatoire :**
Attestation de la Caf ou attestation d'assurance du logement ou dernière facture de téléphone fixe, EDF, Véolia.
- **En cas de séparation des parents :** justificatifs de domicile pour les deux ou à défaut jugement de divorce et tout document attestant de la garde de l'enfant. En cas de garde alternée précisez quelle est l'adresse de référence pour l'enfant.
 - **Et pour l'hébergé :** Un document officiel récent (moins de 3 mois) attestant de la domiciliation chez l'hébergeant (exemple : document CAF, document de la sécurité sociale, assurance habitation)
 - **Photocopie d'une pièce d'identité de l'hébergeant et des personnes hébergées.**